Accueil social au commissariat



Un travailleur social accueille les victimes au commissariat de la circonscription d'Ermont. Son rôle principal est d'améliorer leur prise en charge.

Le travailleur social est un professionnel dont la fonction est d'assurer les liaisons nécessaires à un traitement social adéquat des personnes qui lui ont été signalées par les services de police. Il accueille, soit à la demande des agents de police, soit des personnes elles-mêmes, les victimes d'infractions pénales, les mineurs auteurs ou leurs familles et les familles impliquées dans des différends. Il n'est pas un psychologue, même s'il emprunte à la psychologie des outils d'écoute, d'analyse et d'intervention. Il n'est pas non plus un juriste malgré le fait qu'il travaille à la défense et à la promotion des droits individuels et collectifs.

Le travailleur social affecté au commissariat d'Ermont a pour mission la prévention et l'accompagnement social. Évaluant la nature des besoins en se réservant la possibilité d'une intervention ponctuelle urgente de proximité, il s'appuie sur les différents services sociaux extérieurs.

L'accueil social est ouvert à toute personne mineure ou majeure qui en formule la demande, avant ou suite à une procédure auprès des services de police :

- Victime en position de fragilité sociale
- Mise en cause
- Impliquée dans un différend qui ne relève pas d'une qualification pénale

La confidentialité
L'entretien est libre, confidentiel et n'engage à aucune démarche ou procédure à la suite du rendez-vous, dans le respect des obligations légales auxquelles est tenu l'intervenant social. Ce dernier respecte la confidentialité et est tenu au secret professionnel (art. 378 du Code pénal et art. 226-13 du nouveau Code pénal). Ce secret peut toutefois être levé dans le cadre de la protection de l'enfance et des personnes vulnérables (art. 226-14 du Code pénal).

Infos pratiques

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

L'accueil social au commissariat d'Ermont s'adresse aux habitants de Beauchamp, Bessancourt, Eaubonne, Ermont, Franconville-la-Garenne, La Frette-sur-Seine, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles, Montlignon, Pierrelaye, Saint-Prix, Sannois, Taverny.

Liens utiles
Flyer d'information sur l'accueil social au commissariat